

La répartition de la valeur ajoutée

mai 2023

T. Dallery, J.-M. Harribey, E. Jeffers,
D. Lang, S. Treillet

[http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/
repartition-valeur-ajoutee-abregee.pdf](http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/repartition-valeur-ajoutee-abregee.pdf)

Introduction : pourquoi cette note ?

- Elle intervient dans le contexte de la bataille sociale contre la réforme des retraites, qui pose la question du travail et de la répartition des fruits de celui-ci
- Elle tente de vérifier que ce que nous disons traditionnellement sur la baisse de la part salariale est avéré au moment où resurgit dans le discours patronal et gouvernemental la notion de « partage de la valeur »
- Question d'autant plus sensible que s'exacerbe le conflit de répartition quand disparaissent les gains de productivité, premier symptôme d'une crise capitaliste, et que s'impose la nécessité d'une transition écologique

3 parties

I- Le champ de la répartition de la valeur ajoutée

II- Évolution de la répartition de la valeur ajoutée

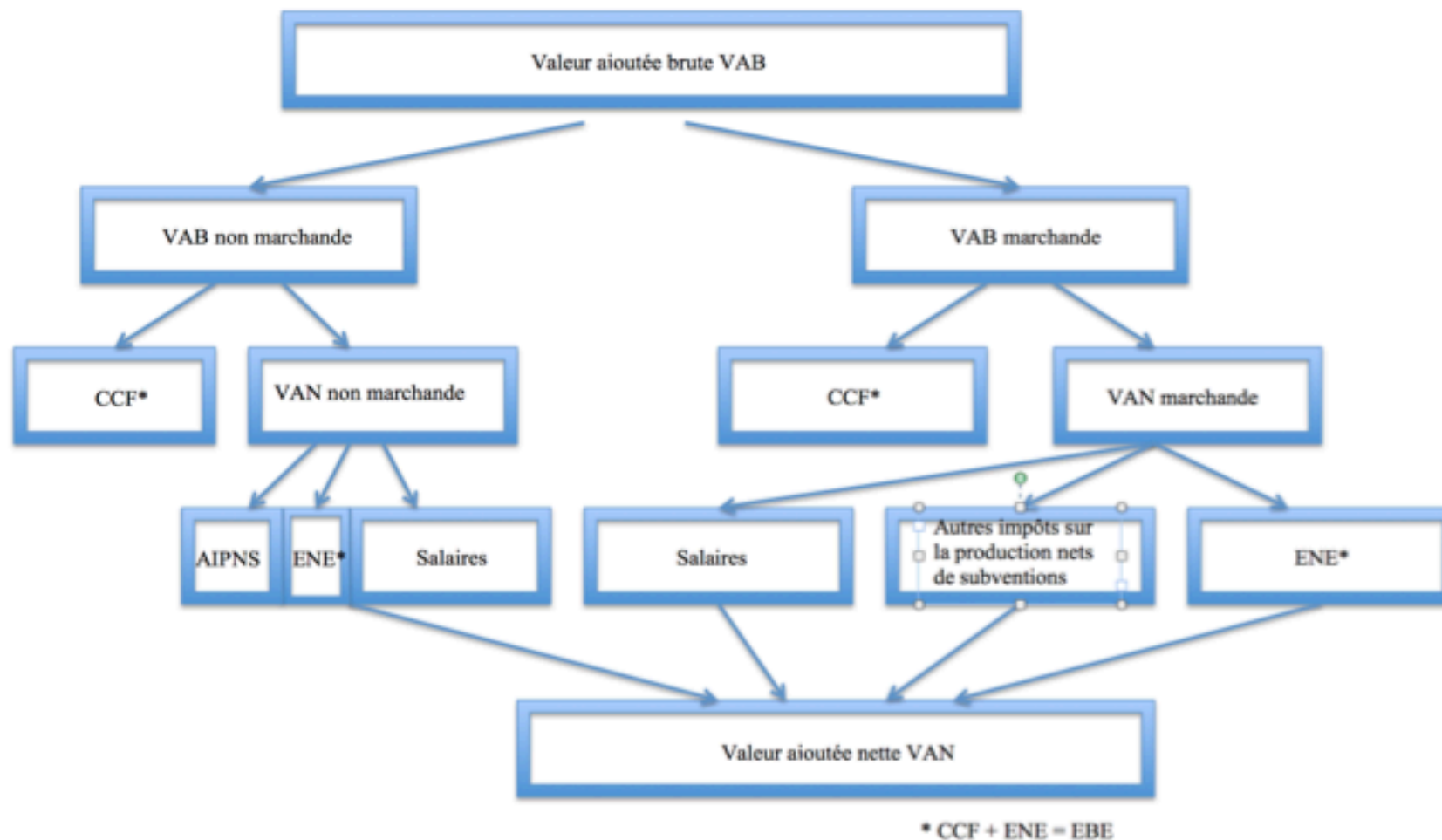
III- Les modalités d'une nouvelle répartition de la valeur ajoutée

I- Le champ de la répartition de la valeur ajoutée

I- Le champ de la répartition de la valeur

- Rappel sur la VA : Production – consommations intermédiaires
- Problèmes et conventions méthodologiques
 - *Quel périmètre retenir :*
 - *Ensemble de l'économie ou SNF ?*
 - *Champ des SNF car au plus près de la relation capital/travail, sans pour autant négliger de regarder l'ensemble de l'économie.*
 - *VAB ou VAN ?*
 - *VAB car il faut bien tenir compte de la CCF comme part de l'EBE, sans négliger de regarder la VAN*
 - *Quelle convention de mesure ?*
 - *Évaluation au prix de base ou au coût des facteurs (i.e. en enlevant les « autres impôts sur la production nets de subventions ») ?*
 - *Au prix de base pour garder trace des changements de fiscalité*
 - *Autres problèmes de mesure*
 - *Correction pour tenir compte de la salarisation de l'économie qui augmente la part des salaires. Imputation d'une part des revenus mixtes des indépendants ? Quid des très hauts salaires des hauts cadres ?*
 - *Correction pour tenir compte de la structure de l'appareil productif : hausse de la proportion des services/industrie*
 - *Prise en compte des revenus de l'immobilier, une forme des profits qui grossit l'EBE si on les inclut ? Mais production ou rente ?*
 - *Effets des stratégies d'optimisation fiscale des multinationales : manipulation des prix de transferts*

Schéma 3 : décomposition de la valeur ajoutée marchande/non marchande selon la comptabilité nationale⁶



Source des trois schémas : les auteurs. À noter que, dans les TEE de l'Insee, la ligne B1g/PIB donne la « Valeur ajoutée brute/PIB », ce qui signifie qu'elle inclut dans ces tableaux tous les impôts de production nets de subventions.

II- Évolution de la répartition de la valeur ajoutée

II-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée dans la VAB des SNF ?

Tableau 3 : La répartition de la valeur ajoutée brute des sociétés non financières en France (en %)

	1971	1981	1991	2001	2011	2021
VAB	100	100	100	100	100	100
Salaires	69	73,5	65	63,6	65,4	64,8
<u>Imp/Pr-Subv</u>	0,15	1,7	2,3	3,7	3,5	0,9
EBE	30,8	24,7	32,7	32,7	31,1	34,3
<i>FBCF (CCF)</i>	<i>24,1 (15,2)</i>	<i>21,6 (16,5)</i>	<i>23 (16,7)</i>	<i>22,1 (17,3)</i>	<i>22,7 (19,6)</i>	<i>25,6 (21,5)</i>

Source : TEE de l'Insee

- 3 phases en un demi-siècle : +4,5 points de VAB ; -9,9 points ; stabilisation autour de 65 %
- Ensemble du demi-siècle : - 4 à 5 points de part salariale dans la VAB des SNF
- Hausse de 6 points de la CCF

II-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée dans la VAN des SNF ?

Tableau 4 : La répartition de la valeur ajoutée nette des sociétés non financières en France (en %)

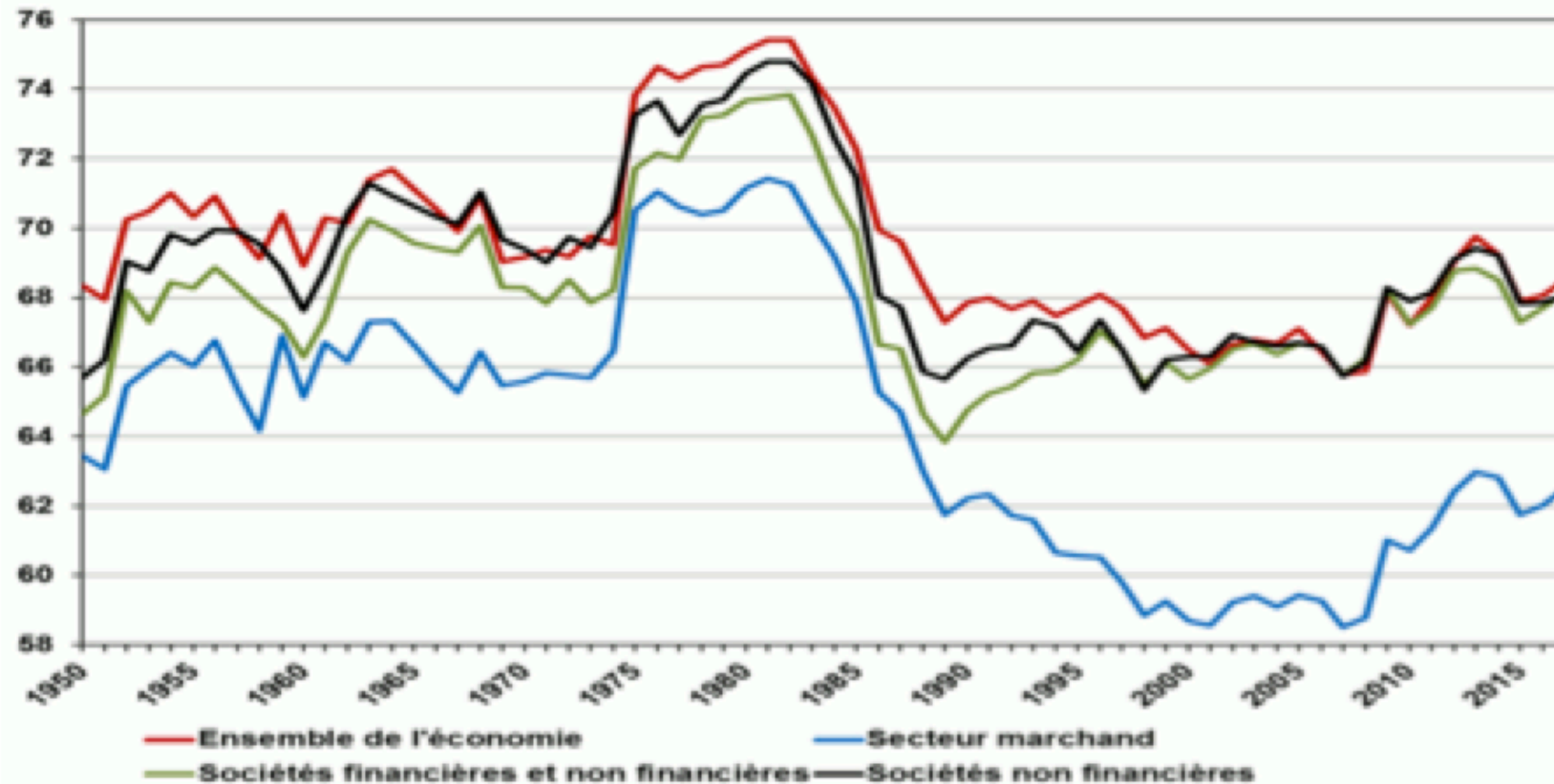
	1971	1981	1991	2001	2011	2021
VAN	100	100	100	100	100	100
Salaires	81,4	88,1	78	78	81,3	82,5
<u>Imp/Pr-Suby</u>	0,18	2,1	2,8	2,8	4,4	1,2
ENE	18,4	9,8	19,2	19,2	14,3	16,3
<i>FNCF</i>	<i>10,6</i>	<i>6,1</i>	<i>7,6</i>	<i>7,6</i>	<i>3,9</i>	<i>5,2</i>

Mêmes phases que pour la VAB

- +6,7 points de VAN ; -10,1 points ; +3 à 4 points
- Sensiblement même niveau aujourd'hui qu'au début de la décennie 1970
- D'où l'importance de tenir compte de la CCF

II-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée ? Par secteurs

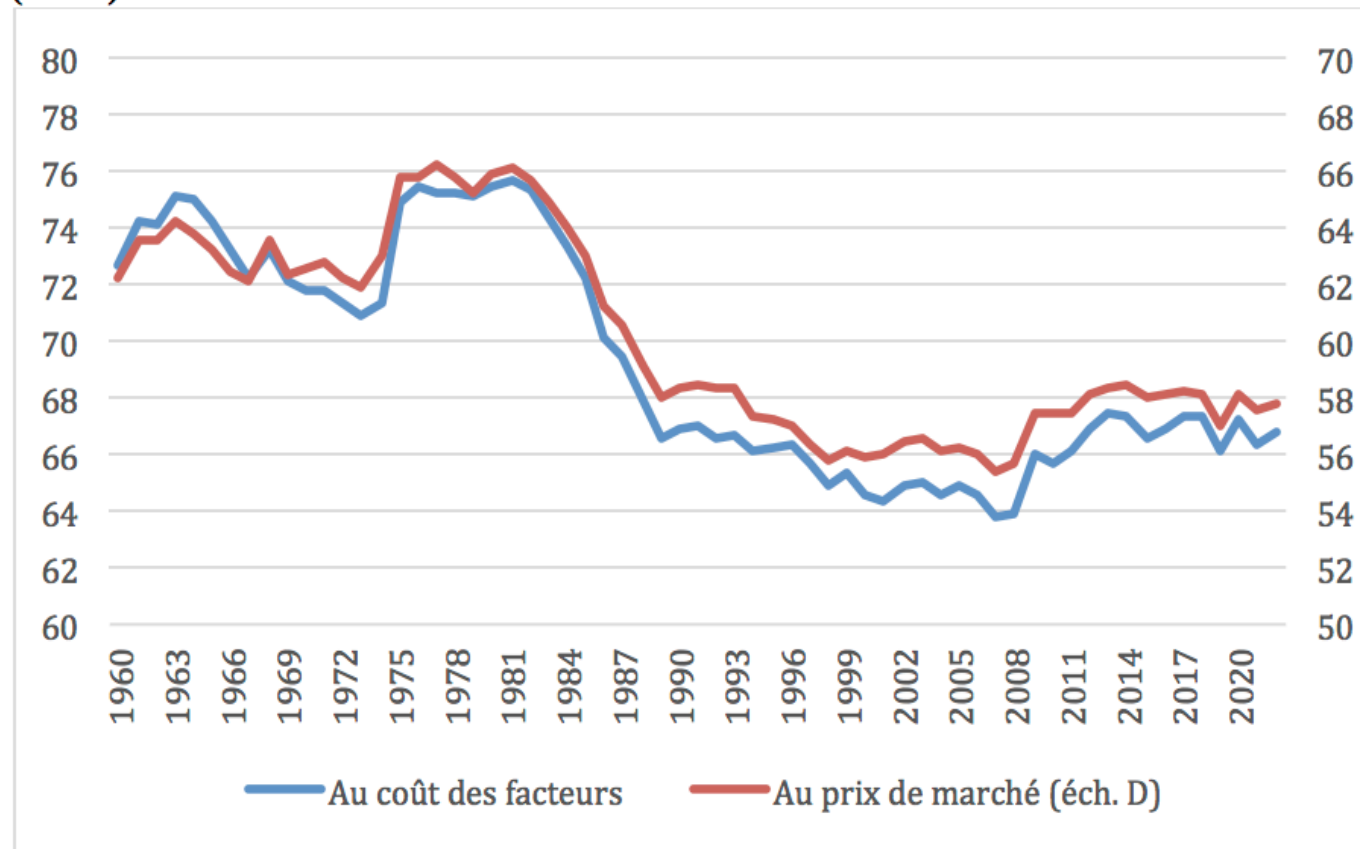
Graphique 1 : Part du travail dans la valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs (en %)



Source des données : Insee ; courbes de Gilbert Cette et Jean-François Ouvrard, « Part du travail dans la valeur ajoutée : un diagnostic difficile », Banque de France, Bloc-notes Éco, 9 mai 2018, <https://blocnotesdeleco.banque-france.fr/billet-de-blog/part-du-travail-dans-la-valeur-ajoutee-un-diagnostic-difficile>.

II-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée ? Au coût des facteurs/au prix du marché

Graphique 2 : Part ajustée des salaires dans la valeur ajoutée brute pour l'ensemble de l'économie française (en %)

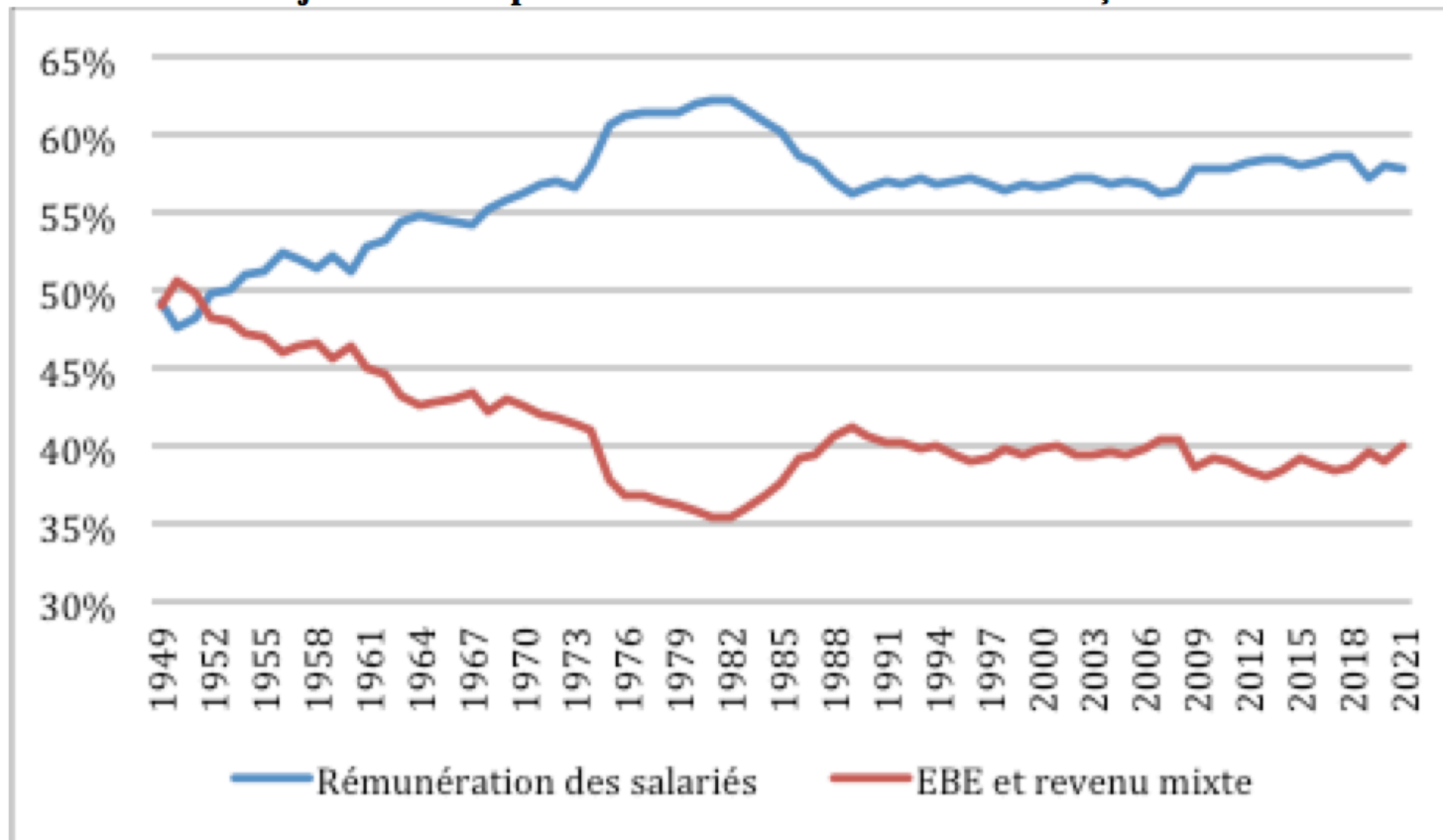


Source des données : base de données de la Commission Européenne (AMECO), séries ALCD2 et ALCD0.

Part ajustée des salaires : requalification des revenus mixtes en salaires

II-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée ? Salaires et EBE dans l'économie

Graphique 3 : Parts des salaires d'un côté et de l'excédent brut d'exploitation et des revenus mixtes de l'autre, en % de la valeur ajoutée brute pour l'ensemble de l'économie française



Source des données : Insee, tables 6.201 (VAB par branche), 6.204 (rémunération des salariés par branche) et 6.207 (EBE et revenu mixte brut par branche).

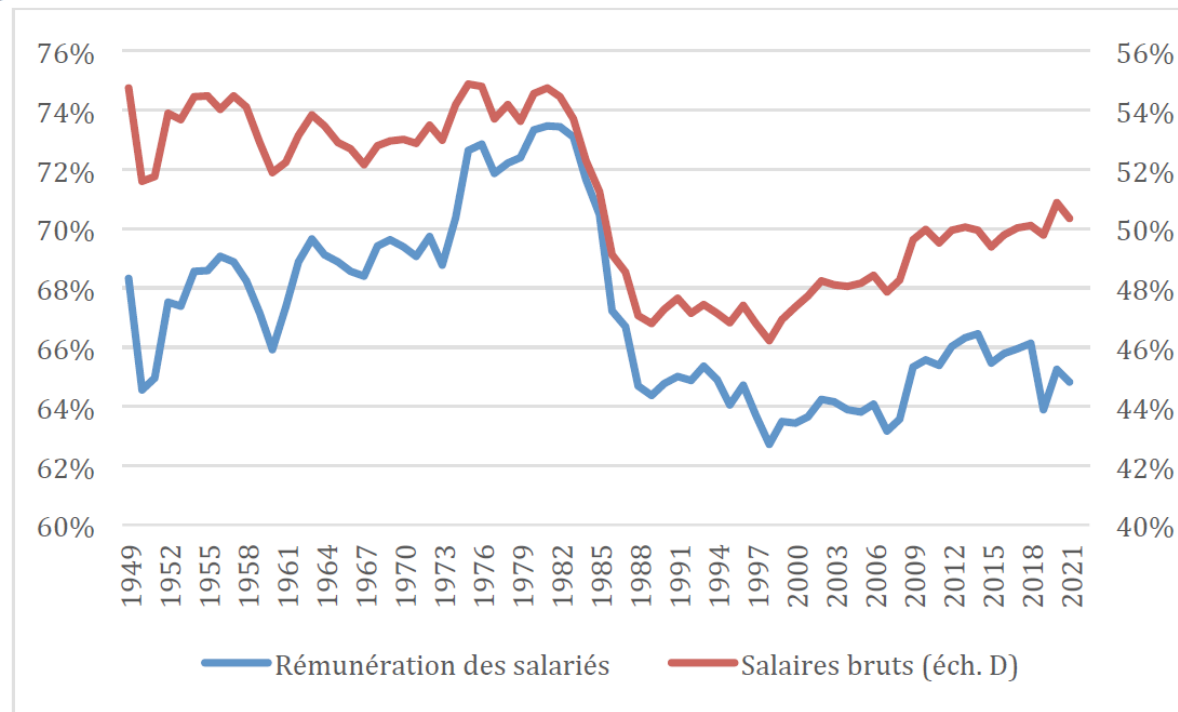
II-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée ?

Le financement de la protection sociale

Les salariés français « floués » deux fois sur leur salaire net :

- La hausse de la part des salaires était portée par la hausse des cotisations employeurs
- La baisse de la part des salaires porte ensuite bien sur les salaires bruts
- Depuis 1997, une hausse des salaires bruts plus prononcée que celle de la rémunération nette des salariés : de nouveau, les entreprises bénéficient de baisses de cotisations employeurs

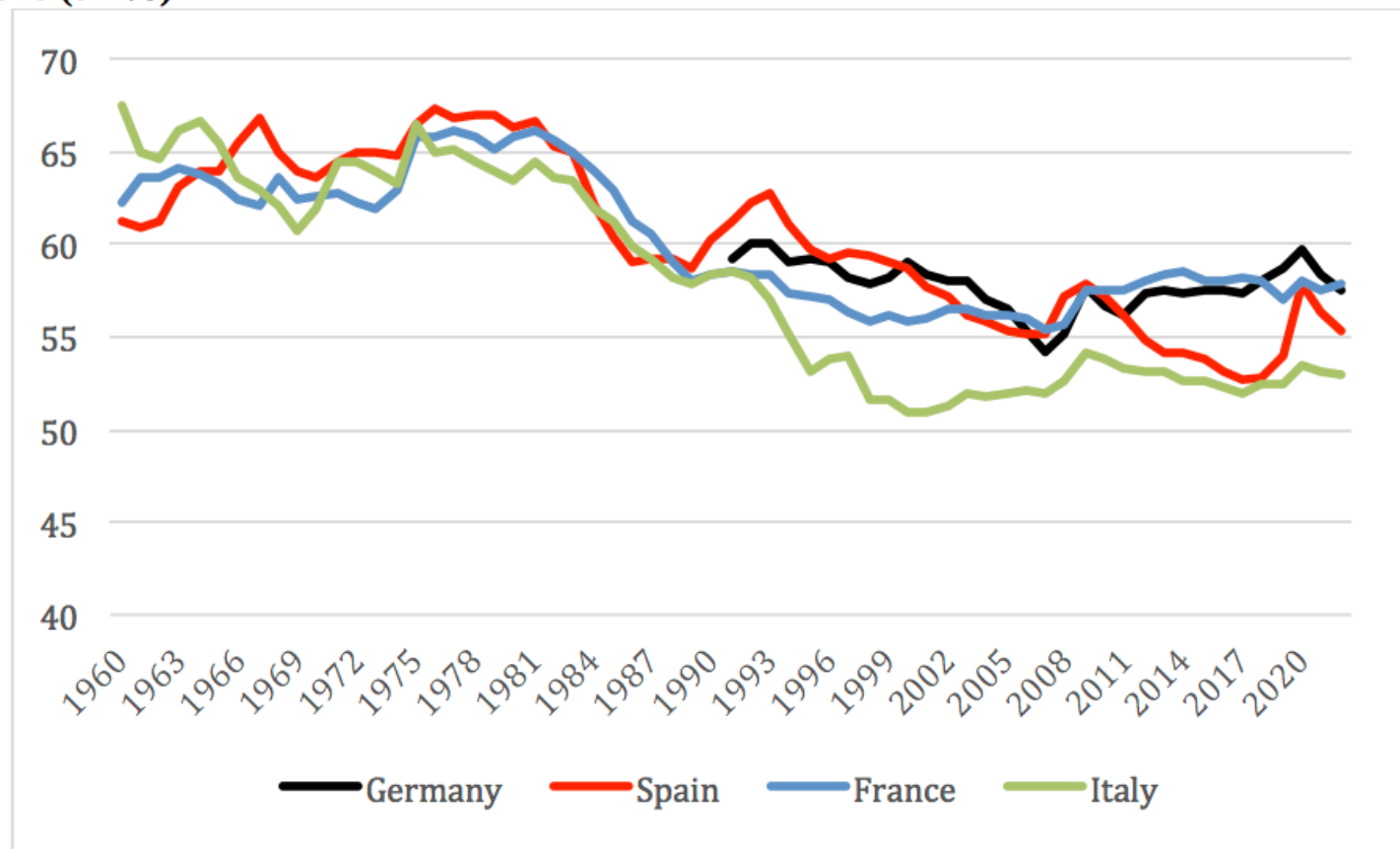
Graphique 9 : Parts salariales dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières en France, à prix de marché



Source des données : Eurostat.

I-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée ? Comparaisons dans l'UE : salaires/VAB

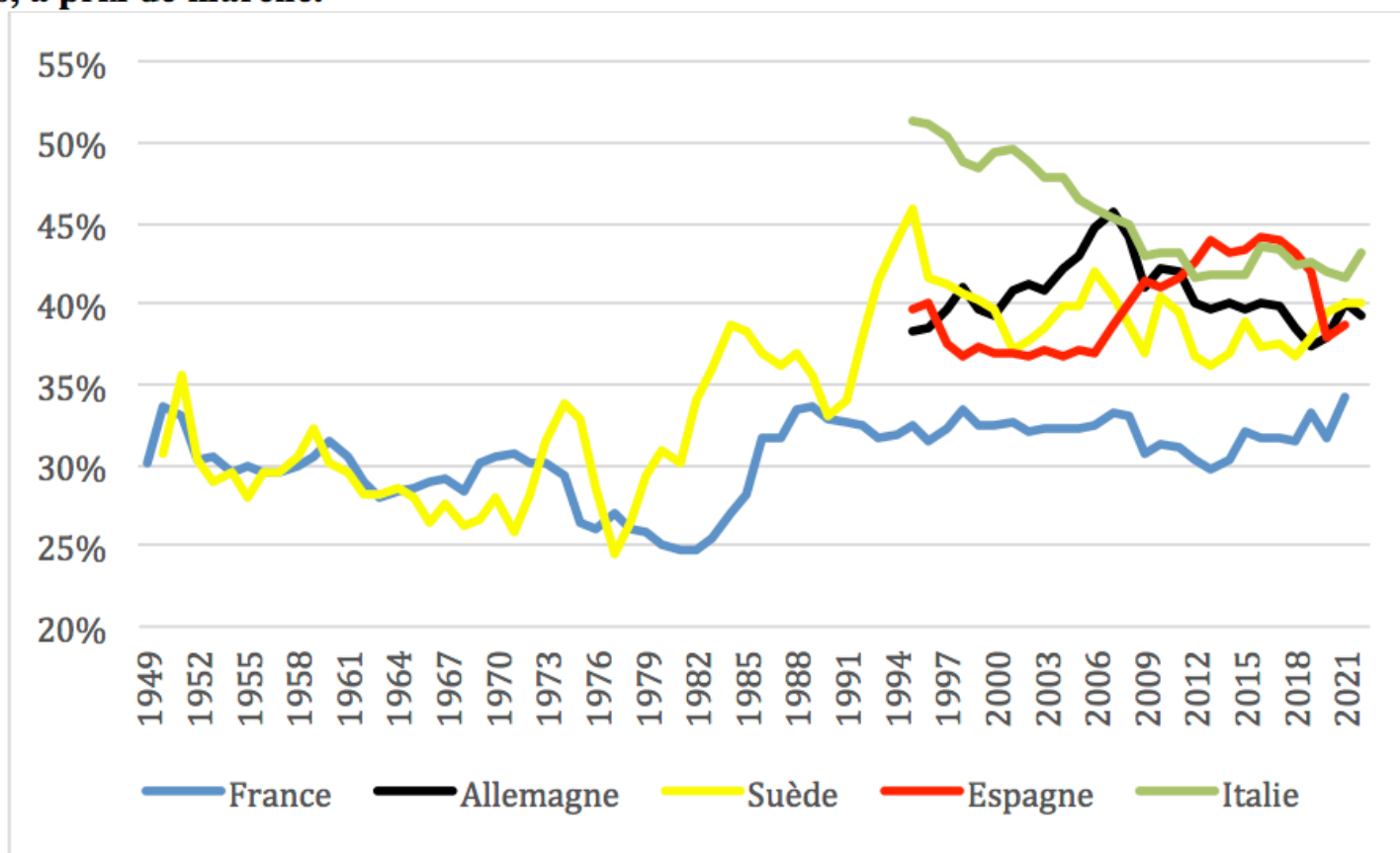
Graphique 4 : Part ajustée des salaires dans la valeur ajoutée brute pour l'ensemble de l'économie, à prix de marché (en %)



Source des données : base de données de la Commission Européenne (AMECO), séries ALCD0.

I-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée ? Comparaisons dans l'UE : l'EBE

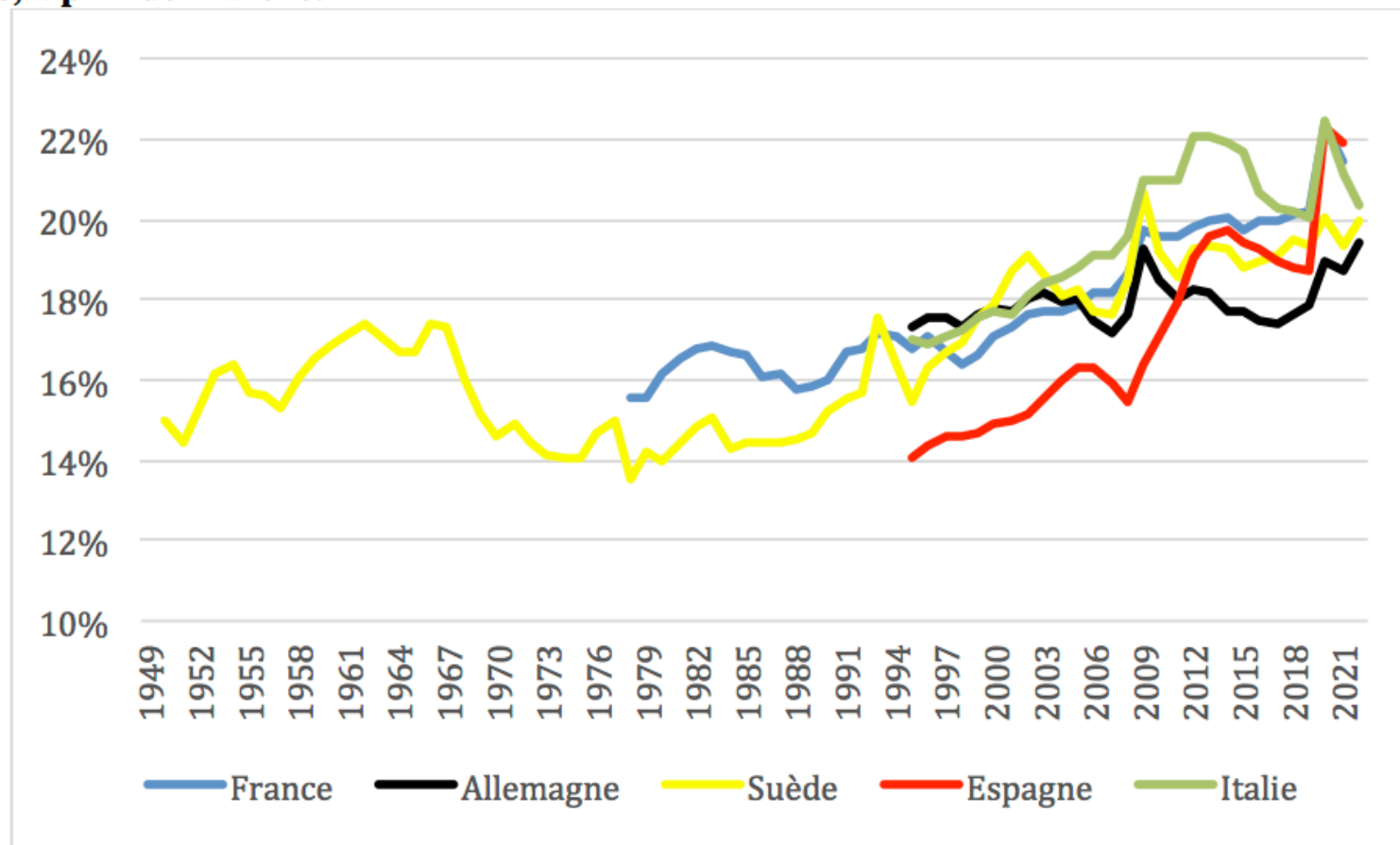
Graphique 10 : Évolution de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières, à prix de marché.



Source des données : Eurostat.

I-1- Quelle évolution de la répartition de la valeur ajoutée ? Comparaisons dans l'UE : la CCF

Graphique 17 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières, à prix de marché.



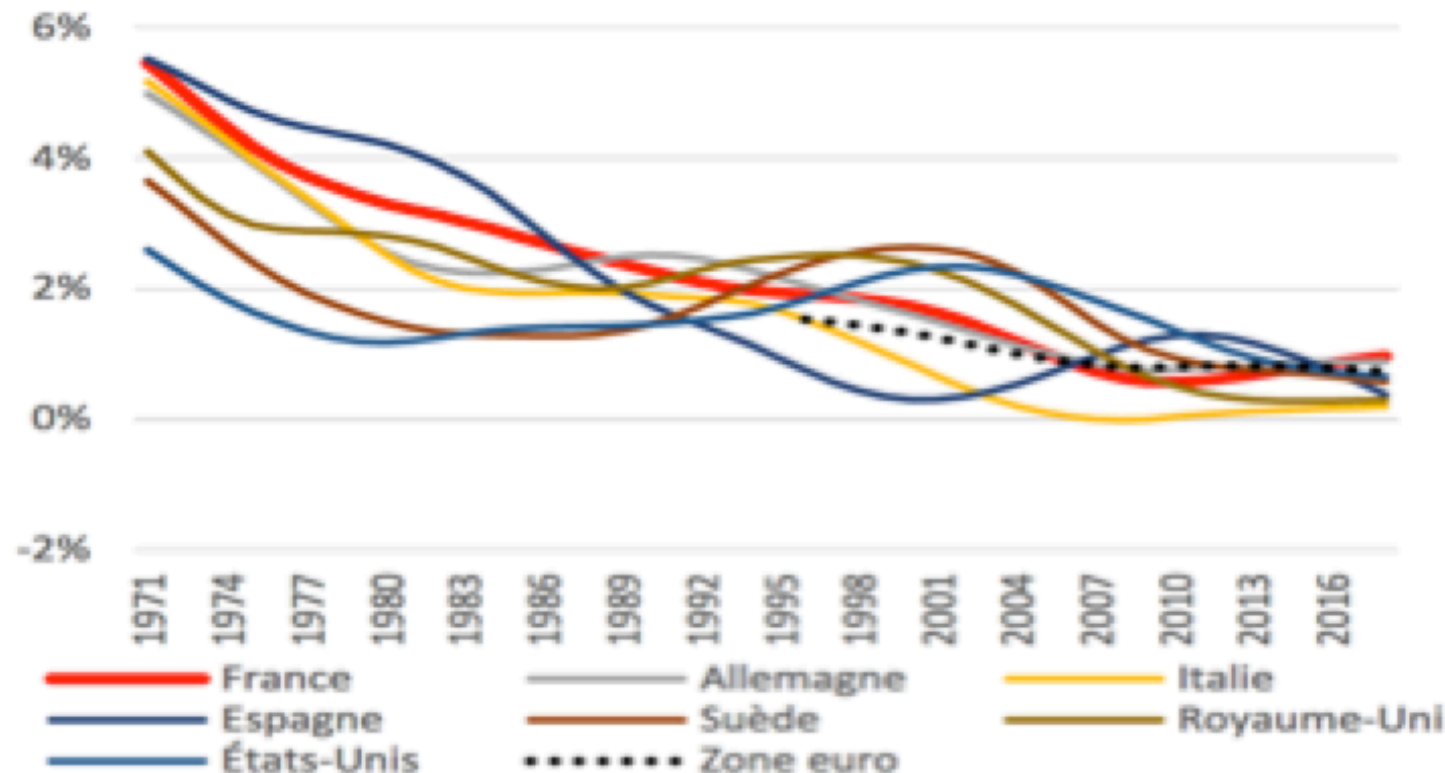
Source des données : Eurostat.

II-2- Pourquoi cette évolution ?

Le contexte : baisse des gains de productivité du travail

Graphique 19

*Taux de croissance annuels moyens
lissés de la productivité horaire*



France stratégie, « Productivité et compétitivité : analyses conjoncturelles et structurelles post-covid », 2022, p. 149, <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/cnp-2022-troisieme-rapport-productivite-et-competitivite-mai-0.pdf>

II-2- Pourquoi cette évolution ?

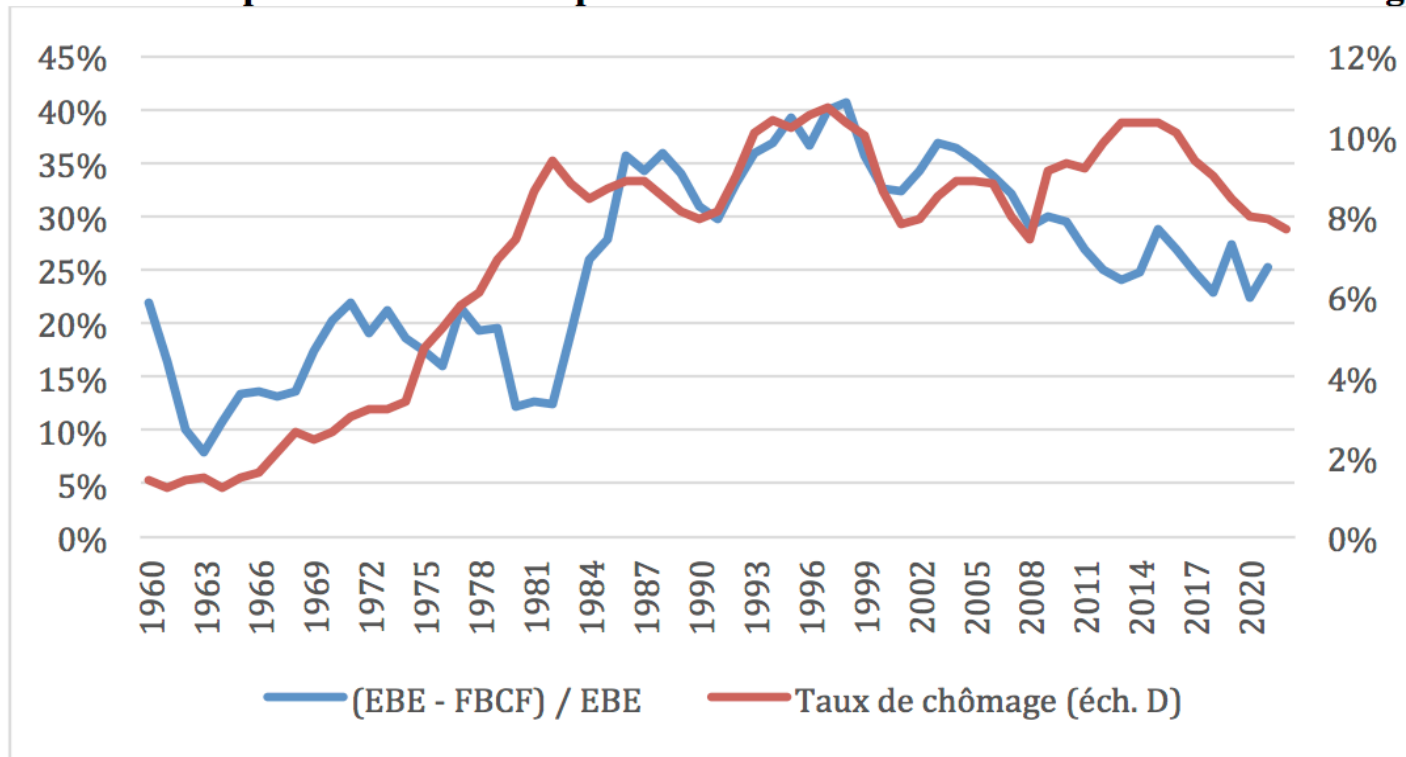
Causes de la baisse des gains de productivité

- Trois phases intermédiaires depuis la fin des 30 Glorieuses :
 - 1970-1980 : de 3,5 %/an à 1,2 %
 - 1980 à 2005 : remontée jusqu'à 2,7 %
 - Depuis 2005 : chute jusqu'à moins de 1 %
- Basculement vers les services
- Ralentissement de l'investissement net
- Transformation des structures productives (par branches)
- Dégradation relative de la condition salariale et perte du pouvoir de négociation
 - demande
 - le travail perd sur 3 plans : monétaire, temps de travail et chômage

II-2- Pourquoi cette évolution de la part salariale ?

Corrélation profits non investis/taux de chômage

Graphique 30 : Part des profits non-investis par les sociétés non financières et taux de chômage en France



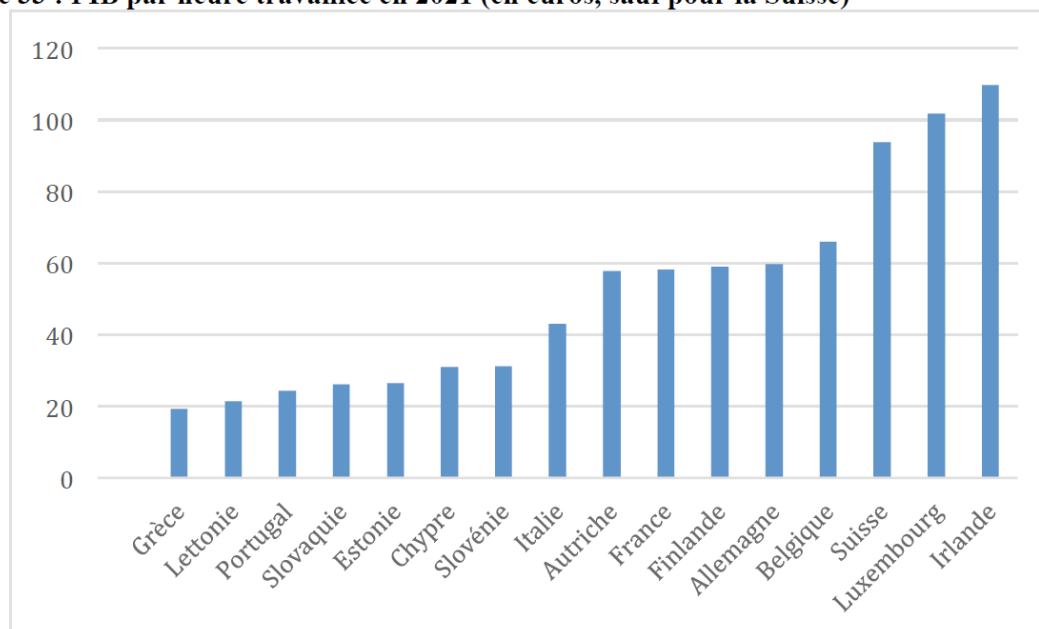
Source des données : Eurostat pour le calcul de l'indice de financiarisation, et AMECO pour le taux de chômage (série ZUTN).

II-2- Pourquoi cette évolution ?

Influence du contexte économique sur la mesure

- L'évolution de la structure des économies
 - La part des salaires dans l'industrie a baissé de près de 5 points entre 2009 et 2022...
 - ...mais le poids de l'industrie dans l'économie a aussi reculé
- L'optimisation fiscale
 - Les niveaux de PIB par heure travaillée révèle les paradis fiscaux

Graphique 33 : PIB par heure travaillée en 2021 (en euros, sauf pour la Suisse)



Source : Eurostat, *Comptes nationaux*

III- Les modalités d'une nouvelle répartition de la valeur ajoutée

III-1- Les modalités d'une nouvelle répartition de la VA Gouvernements et patronat : partage en trompe-l'œil

- Intéressement, participation
- Prime d'activité
- Dividende salarié ?
- Accord patronat-syndicats CFDT, CFC-CGC, CFTC et FO

III-2 - Les modalités d'une nouvelle répartition de la VA

Objectifs

- Première étape pour regagner le terrain perdu depuis les années 1980
- Refondation de l'ensemble de la répartition
- Remise en cause du fonctionnement structurel du capitalisme

III-3 - Les modalités d'une nouvelle répartition de la VA

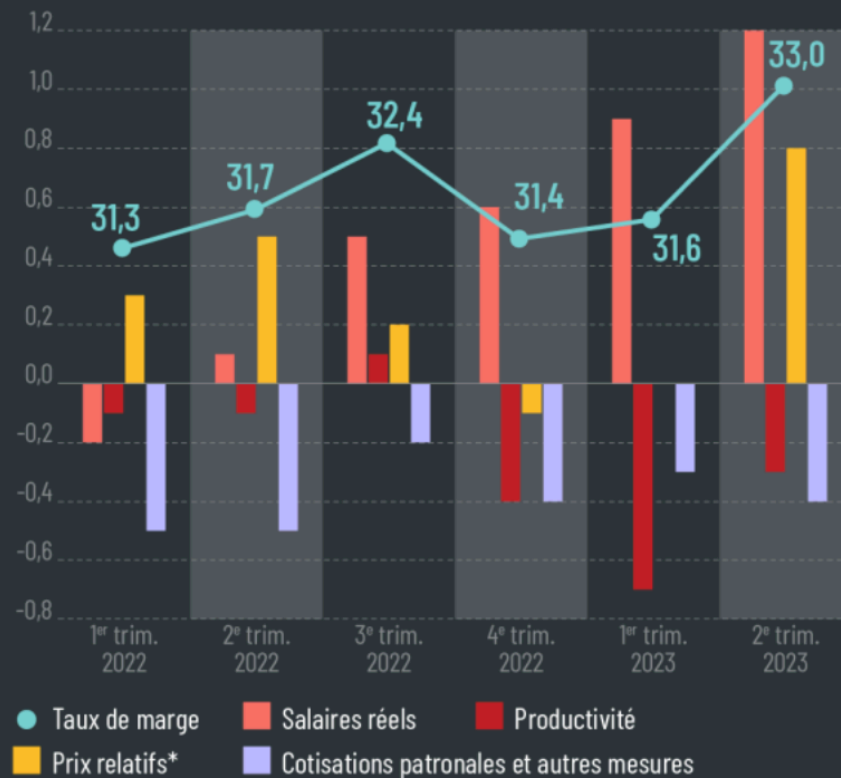
Propositions

- Salaires
 - Augmentation des bas salaires : Smic net + 10 %.
 - Augmentation des minima sociaux au moins égal au seuil de pauvreté et généralisation de ces minima à tous les privés d'emploi ou en formation dès l'âge de 18 ans.
 - Relèvement du point d'indice des fonctionnaires, notamment pour les bas et moyens traitements.
 - Indexation des salaires jusqu'à 1,8 fois Smic, des minima sociaux et des traitements bas et moyens des fonctionnaires.
 - Mise en place d'un emploi garanti destiné à toutes les personnes au chômage, sur l'ensemble du territoire national, pour diminuer la pression sur les salaires liée au chômage de masse.
 - Calendrier précis et rapide de suppression des inégalités salariales entre hommes et femmes : à qualifications équivalentes ou emplois équivalents, salaire égal.
- Fiscalité
 - Suppression après inventaire méthodique de la grande majorité des exonérations de cotisations sociales.
 - Soumission de toutes les primes, intéressement et participation aux cotisations sociales.
 - Reconnaissance du statut de salariés à tous les travailleurs ubérisés et mise en cause du mythe de l'auto-entrepreneuriat.
- Temps de travail
 - Interdiction du travail à temps partiel contraint.
 - Retraite : refus de tout allongement de la durée de cotisation et de recul de l'âge légal !!!
 - Reprise d'une stratégie de réduction collective du temps de travail dans une double perspective : recul véritable du chômage et engagement vers une société non productiviste.

Source : Mathieu Plane, « Salaires : les entreprises en font-elles assez ?
Alternatives économiques, 28 novembre 2023

Les marges des entreprises au plus haut

Contribution des composantes aux variations cumulées du taux de marge des sociétés non financières, en points de valeur ajoutée



* Prix relatifs : ce ratio qui rapporte le prix de la valeur ajoutée dégagée par les entreprises au prix de la consommation permet d'observer si leurs prix de vente progressent plus vite que la valeur de ce qu'elles produisent.

Source : Insee ; calculs de l'auteur



III-3 - Les modalités d'une nouvelle répartition de la VA

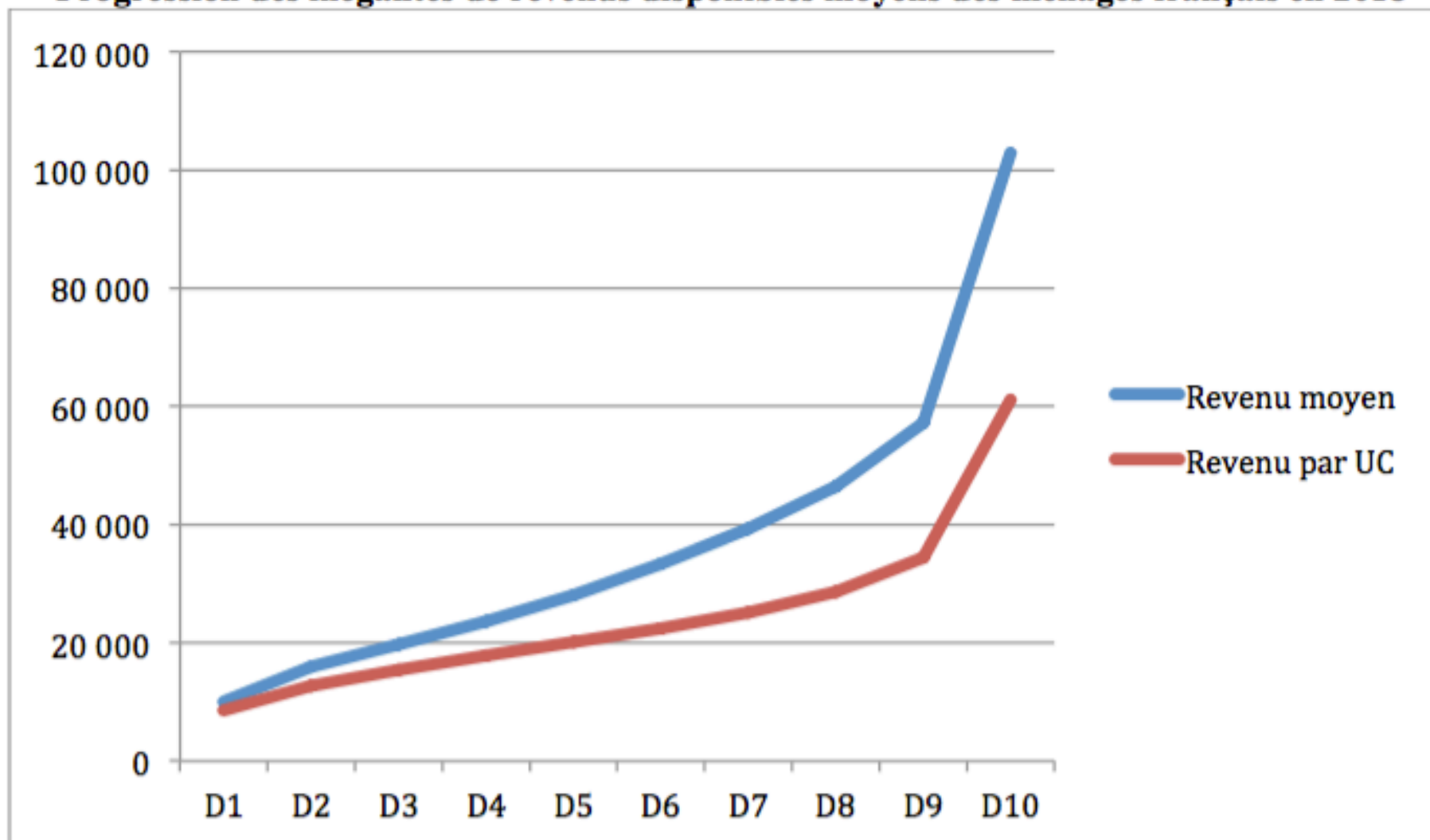
Utilisation de la VA pour transformer les structures productives

- Hypothèse : 0,5 % de croissance/an sur 10 ans

Tableau 7

	2021*	2031	Variation globale de 2021 à 2031
PIB	2500,9	2629	+ 5,114 %
VAN	2018	2121,2	+ 5,114 %
VAN – Impôts sur les produits nets de subventions	1733,5	1775,4	+ 5,114 %
Masse salariale	1283,8 (74,06 %)	1349,45	+ 5,114 %
ENE	284,4 (16,41 %)	298,9	+ 5,114 %
Dont Investissement net	123 (7,1 %)	250	+ 103,25 %
privé	116,8 (6,7 %)	125	+ 7,02 %
public	6,2 (0,36 %)	125	x 20
Dont IS	70 (4,04 %)	150	+ 114,3 %
Dont <u>reven. de la propr.</u>	86 (4,96 %)	35	– 59,3 %
Revenu mixte net	120,2 (6,9 %)	126,3	+ 5,114 %
Autres impôts sur les productions	45,1 (2,6 %)	47,4	+ 5,114 %

Progression des inégalités de revenus disponibles moyens des ménages français en 2018



Graphique de JMH d'après les données de *Insee Références, édition 2021 - Fiches - Revenu*

III-3 - Les modalités d'une nouvelle répartition de la VA

Réduction des inégalités par la fiscalité

Tableau 9 : Estimation d'une réduction des inégalités de revenus

Échelle	Niveau moyen	x fois revenu moyen D1	prélèvement moyen	prélèvement moyen x 3 x 10 ⁶	Total Prélèvements
1 à 4	102 880	40 120	62 760	188 280	258,600 mds
	57 230	40 120	17 110	51 330	
	45 450	40 120	6 330	18 890	
1 à 5	102 880	50 150	52 730	158 190	179,430 mds
	57 230	50 150	7 080	21 240	
1 à 6	102 880	60 180	42 700	128,100	128,100 mds

III-3 - Les modalités d'une nouvelle répartition de la VA De nouveaux arrangements institutionnels sur le salariat

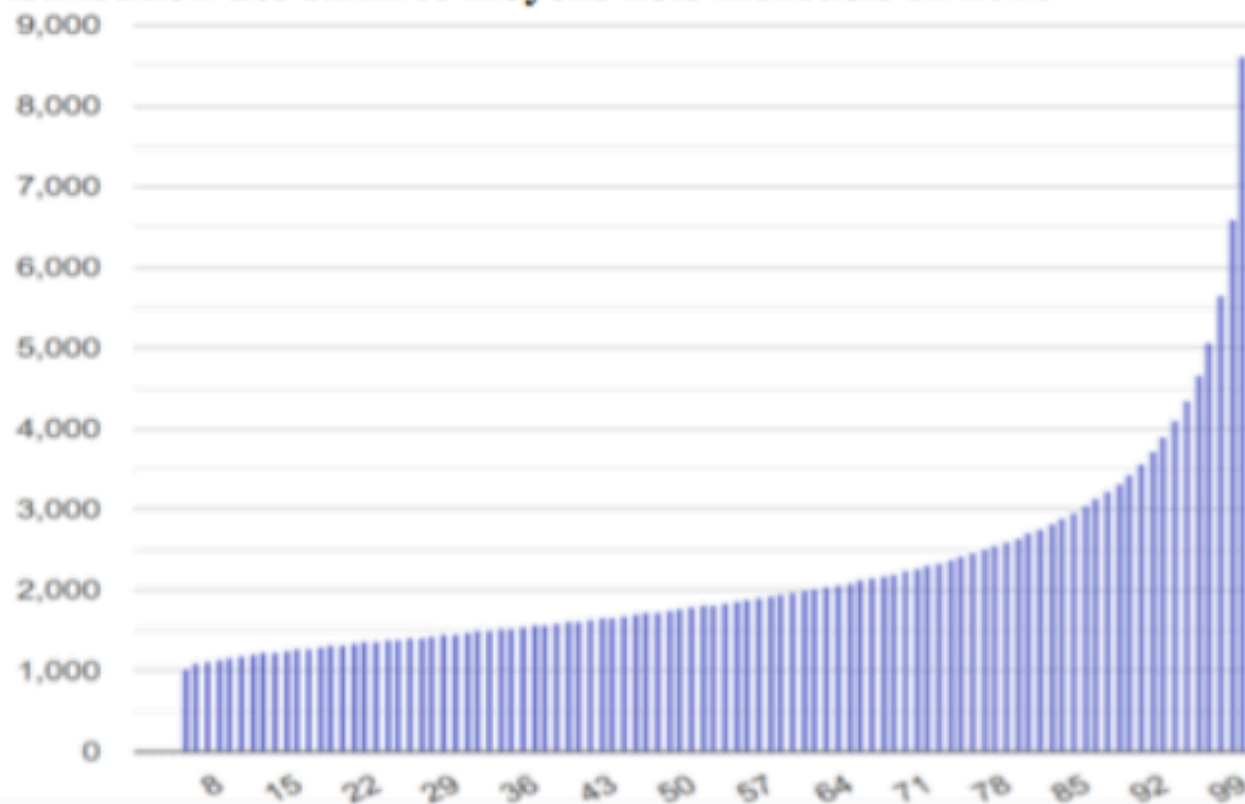
- **Mise en discussion :**
 - Statut de la CSG ?
 - Assiette des cotisations sociales
 - Faire cotiser les dividendes ?

Conclusion

- La part salariale a diminué sur le demi-siècle dernier entre 4 à 5 % de VAB des SNF
- Mais attention aux méthodologies de mesure : par rapport à la VAN, elle progresse très légèrement, à cause de la forte augmentation de la part occupée par la CCF
- Attention aussi à la place des impôts de production nets de subventions qui montre le rôle de l'intervention de l'État dans la répartition
- Complémentarité d'une modification de la répartition primaire et d'une modification de la répartition secondaire des revenus.
- Il y va d'une transition sociale et d'une transition écologique réussies

Annexe

Distribution des salaires moyens nets mensuels en 2016



INSEE Première, n° 1750, Avril 2019, extraits du Tableau 3 : « Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein (EQTP) en 2016 ».